

## RÈGLEMENT

Organisateurs .....	2
Definicions des épreuves.....	2
Départs .....	2
Catégories Homme et Femme.....	3
Engagement de coureurs.. ..	3
S'inscrire .....	4
Matériel technique obligatoire et recommandé .....	4
Dossard et bracelet .....	6
Points de contrôle, rafraîchissements et assistance .....	7
Antidopage.....	8
Rangement pour sac de sauvetage et vêtements .....	8
Assurance accident et responsabilité civile .....	8
Abandon et évacuation .....	9
Modification du parcours, heure limite et annulation de la course .....	9
Recompenses.....	9
Pénalités et réclamations .....	10
Objets perdus .....	10
Droits d'image et protection des données .....	11
Modification de la réglementation .....	11

## REGLEMENT

### Organisateurs

Le Groupe IRONMAN organise le Trail 100 Andorra-Pyrenees® avec le soutien institutionnel du Gouvernement andorran et de la Commune d'Ordino.

### Definitions des epreuves

Le Trail 100 Andorra-Pyrenees® est une épreuve composée de 4 parcours, avec une offre qui va de l'initiation, à une épreuve d'ultra haute montagne. Ces courses se dérouleront exclusivement dans la Principauté d'Andorre. L'édition 2021 se déroulera les 25, 26 et 27 juin 2021, avec l'épicentre ainsi que tous les départs et arrivées dans la commune d'Ordino, située au nord-ouest du pays, dans les vallées du nord.

Les distances sont les suivantes:

#### **Trail 100 Andorre-Pyrénées 2021 - Trail 7,5 K Andorre-Pyrénées**

- Distance / dénivelé: 7,5Km / + 650m

#### **Trail 100 Andorre-Pyrénées 2021 - Trail 25 K Andorre-Pyrénées**

- Points ITRA: 2
- Points de montagne: 12
- Distance / dénivelé: 24,4 km / + 2230 m

#### **Trail 100 Andorre-Pyrénées 2021 - Trail 55k Andorre-Pyrénées**

- Points ITRA: 3
- Points de montagne: 11
- Distance / dénivelé: 56,8km / + 4640m

#### **Trail 100 Andorre-Pyrénées 2021 - Ultra 125 K Andorre-Pyrénées**

- Points ITRA: 6
- Points de montagne: 10
- Distance / dénivelé: 124,6km / + 8660m

### Departs

- Ultra 125 K Andorra-Pyrénées, vendredi 25 juin à 20h00.
- Trail 55k Andorre-Pyrénées, samedi 26 juin à 7h00.
- Trail 25 K Andorre-Pyrénées, dimanche 27 juin à 9h30.
- Trail 7.5 K Andorre-Pyrénées, dimanche 27 juin à 10h00.

## Catégories Homme et Femme

- U12: Alevin âgés de 11 et 12 ans dans l'année en cours. Sentier familial 7,5 km
- U14: Enfants âgés de 13 et 14 ans dans l'année en cours. Sentier familial 7,5 km
- U16: Cadets âgés de 15 et 16 ans dans l'année en cours. Sentier familial 7,5 km
- U18: Jeunes de 17 ans, Family Trail 7,5 km et 18 ans dans l'année en cours Sentier 25 km / Sentier 55 km / Ultra 125 km.
- O19: ABSOLU à partir de 19 ans dans l'année en cours. Sentier 25 km / Sentier 55 km / Ultra 125 km.
- U20: Juniors âgés de 19 et 20 ans dans l'année en cours. Sentier 25 km / Sentier 55 km / Ultra 125 km.
- O40: vétérans âgés de 40 à 49 ans dans l'année en cours. Sentier 25km / Sentier 55 km / Ultra 125 km.
- Master O50 de 50 à 59 ans dans l'année en cours. Sentier 25km / Sentier 55 km / Ultra 125 km.
- Master: à partir de 60 ans dans l'année en cours. Sentier 25 km / Sentier 55 km / Ultra 125 km.

## Engagement des coureurs :

Pour participer à la course, vous devez répondre aux exigences suivantes:

- Connaître et accepter les conditions de ce règlement.
- Âge minimum:

L'inscription sur les parcours de 25 km, 55 km et Ultra 125 km est ouverte à tous les athlètes à partir de 18 ans, anniversaire dans l'année en cours.

Le Trail Family 7,5 km est ouvert à tous, les enfants de moins de 18 ans doivent présenter une autorisation signée par l'un de leurs parents ou tuteurs. Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte tout au long du parcours.

- Connaître et être conscient des distances et de la dureté des parcours, en particulier sur le Trail 55 et l'Ultra 125 km. Avoir les connaissances, l'expérience, les niveaux matériels et physiques et psychologiques pour participer aux courses, à la fois par du beau temps ou dans des conditions défavorables et adverses.

-Livraison et acceptation du certificat médical signé: pour valider l'inscription du Trail 55km et de l'Ultra 125km, chaque coureur doit fournir un certificat médical spécifique (en réponse à l'inscription, chaque coureur recevra un e-mail de confirmation avec le formulaire officiel du certificat médical). Celui-ci doit être téléchargé dans l'espace du coureur avant le 30 avril 2021. L'organisation n'acceptera pas les certificats médicaux envoyés par e-mail ou par courrier ordinaire. Nous vous recommandons d'utiliser le formulaire de certificat médical officiel (qui comprend déjà la traduction). En cas de non réception du certificat médical à la date indiquée, l'inscription sera annulée sans remboursement. **AUCUN DOSSARD NE SERA ACCORDÉ SANS CERTIFICAT MÉDICAL.**

- Les participants doivent avoir en vigueur, pendant les dates de la course la licence fédérale de

la Fédération andorrane d'alpinisme ou une licence reconnue par ce dernier, dans le cas de ne pas avoir de licence, l'athlète doit souscrire une assurance responsabilité civile et accident individuelle que l'organisation met à sa disposition.

- Le choix des moyens d'évacuation dépend exclusivement de l'organisation et / ou de l'équipe de secours. Les frais d'évacuation, de sauvetage et / ou d'hospitalisation sont à la charge du coureur. Il pourra demander un remboursement à son assureur s'il le couvre.

## S'inscrire

Jeudi 24 juin 2021

9h00 - 19h00 Récupération du dossard, Andorra La Vella Central Park

9h00 - 19h00 Récupération du cadeau, Sala La Buna, Ordino

Vendredi 25 juin 2021

9h00 - 19h00 Récupération du dossard, Andorra La Vella Central Park

9h00 - 19h00 Récupération du cadeau, Sala La Buna, Ordino

Samedi 26 juin 2021

9h00 - 19h00 Récupération du dossard, Trail 7,5 km et 25 km, Parc Central d'Andorre-la-Vieille

9h00 - 19h00 Récupération du cadeau, Sala La Buna, Ordino

L'inscription comprend:

- Participation à la course
- Sac à dos commémoratif.
- T-shirt commémoratif
- Médaille Finisher.
- Accès aux approvisionnements liquides et solides pendant les parcours.
- Services de physiothérapie et de podologie pour les parcours de 125 km, 55 km et 25 km à l'arrivée et dans l'Ultra 125 km, services de physiothérapie et de podologie dans les points de vie, km 42 et 71,5.
- Soins de santé dans les zones désignées et service d'ambulance.
- Trophées et prix par catégorie.
- Extracção en cas d'abandon tant que l'athlète est aux points marqués par l'organisation.
- Service de garde-robe à l'arrivée.
- Service de sac de sauvetage, seulement Ultra 125 km.
- Service de douche dans la zone d'arrivée.

Cette liste est basée sur les besoins et les distances de chaque course, car toutes les parcours ne nécessitent pas les mêmes services.

À la fin du parcours, une médaille de FINISHER et un diplôme seront décernés. Le cadeau doit être récupéré via le numéro de dossard, sur le lieu et pendant les heures prévues. En aucun cas, il ne

sera envoyé à l'adresse du coureur qui ne l'a pas récupéré. D'autre part, le diplôme peut être obtenu via le site Web.

L'organisation se réserve le droit d'agrandir ou de réduire les places pour des raisons de sécurité ou des raisons susceptibles d'affecter la bonne conduite des affaires. Ainsi que le droit de faire un don pour des actions d'éco-responsabilité.

## Matériel technique obligatoire et recommandé

Pour des raisons visant à assurer la sécurité et la bonne exécution de chaque épreuve, tous les participants doivent avoir à leur disposition la liste complète du matériel obligatoire détaillé ci-dessous. Tous les participants doivent présenter le matériel requis, pour obtenir leur dossard, et accepter de l'emporter avec eux tout au long du parcours.

4

MATERIAL	Ultra 125k	Trail 55k	Trail 25k	Family 8k
<b>Réserve d'eau (pleine à la sortie de chaque ravitaillement et à la sortie)</b>	○ 1l	○ 1l	○ 0,5l	○ 0,5l
<b>Verre (pour des raisons de durabilité, il n'y a pas de verre dans les stations de rafraîchissement)</b>	○	○	○	○
<b>Veste à capuche imperméable (colonne d'eau min. 10 000 mm)</b>	○	○	○	A
<b>Réserve alimentaire</b>	○	○	○	A
<b>Protection de la tête couvrant les oreilles (tubulaire autorisé)</b>	○	○	A	A Cov ertur e
<b>Couverture thermique (min 1,4x2,1m)</b>	○	○	○	
<b>Siflet</b>	○	○	○	
<b>Téléphone mobile (avec couverture et fonctionnement en Andorre)</b>	○	○	○	
<b>Trousse de premiers secours</b>	○	○		

<b>2 couche sur les jambes (dont 1 pantalons coupe vent)</b>	○	○		
<i>T-shirt à manches longues (peut être remplacé par un T-shirt à manches courtes avec des manchettes qui couvre entièrement les bras)</i>	○	A	A	
<b>GANTS</b>	○	A		
<b>Lampe frontale et batterie/piles de rechange</b>	○			
<b>Batons</b>	A	A	A	A
<b>Protection Solaire</b>	A	A	A	A
<i>Collants longs (ils peuvent être remplacés par des ¾ « pirates » avec jambières de manière à ce que les jambes soient complètement couvertes)</i>	A	A	A	
<b>Creme de pre-chauffement</b>	A	A	A	
<b>Veste polaire</b>	A			
<b>Lampe frontale de rechange</b>	A			
<b>Lumiere « rouge » clignotante</b>	A			

<b>Obligatoire</b>	○
<b>Conseillé</b>	A

Chaque coureur doit disposer du matériel obligatoire tout au long du parcours. L'organisation peut solliciter une vérification de ce matériel à tout moment. Tous les coureurs peuvent subir ce contrôle, sous peine de disqualification. En fonction des conditions météorologiques, l'organisation annoncera lors du briefing d'avant course si un matériel obligatoire peut devenir facultatif.

Si vous décidez de porter des bâtons, cela devra être pour toute la course. Il est interdit de prendre la sortie sans bâtons et d'en obtenir et d'en utiliser pendant la course. Les bâtons ne seront pas autorisés dans les sacs de matériel. L'utilisation des bâtons sera interdite dans certaines zones marquées par des panneaux spécifiques sur le parcours pour des raisons de sécurité ou d'environnement.

Il est important de se rappeler que toutes les parcours se déroulent en haute montagne, parfois loin des zones habitées, où le temps peut changer très rapidement et devenir très défavorable, cela, associé à une fatigue physique due à la dureté de l'épreuve, fait que l'organisateur impose ce matériel minimum vital, que chaque coureur doit adapter selon ses propres capacités. On conseille donc, mieux vaut ne pas choisir les pièces les plus légères possibles afin d'économiser

quelques grammes, sinon opter pour des pièces qui permettent une très bonne protection en montagne contre le froid, le vent et la neige et donc offrent plus de sécurité. et de meilleures fonctionnalités.

## Dossard et bracelet.

Le dossard est personnel et non transférable, il ne peut jamais être changé par une tierce personne. Il est obligatoire de présenter une pièce d'identité officielle avec photo pour retirer le numéro de dossard. Tout au long de la course, le dossard doit toujours rester visible, attaché à la poitrine, au ventre ou à la jambe mais impérativement devant le coureur. Le dossard ne peut pas être modifié, masqué ou plié. Il permet à chaque coureur d'accéder aux rafraîchissements, aux bases de vie, aux bus, aux douches et à toutes les autres zones activées. Le dossard n'est jamais envoyé au domicile du coureur.

- Le dossard sera récupéré dans la zone d'inscription du parc central d'Andorre-la-Vieille.
- Info sur le dossard :
- Nom de la personne
- Numéro et couleur de la course.
- Relief de la course

Procédure d'urgence sur la partie postérieure du dossard. Le numéro d'urgence ne peut être utilisé qu'en cas d'urgence réelle pour d'autres raisons, contactez les bénévoles.

Le bracelet d'identification, sera indispensable pour accéder à tous les espaces réservés aux sportifs.

## Points de contrôle, rafraîchissements et assistance

Les épreuves de La Trail 100 Andorra-Pyrenees® se déroulent presque exclusivement sur des pistes de montagne, dont une partie suit les GRP d'Andorre ou sur certains GR. Selon le parcours, les coureurs traverseront le parc naturel des vallées de Comapedrosa, la vallée de Sorteny et la vallée de Madriu Perafita-Claror, déclarée patrimoine mondial de l'UNESCO. Les coureurs se soumettent, comme tout autre visiteur, aux règles régissant ces parcs. Dans les sections partagées avec les véhicules, les coureurs doivent suivre et respecter les règles du code de la route. Il est obligatoire de suivre l'itinéraire balisé en tout moment et de passer tous les points de contrôle et les rafraîchissements indiqués par l'organisation. A tout moment les coureurs devront suivre les instructions des volontaires de chaque ravitaillement ou contrôle.

Il existe plusieurs types de zone de rafraîchissements pour l'usage exclusif des participants répartis le long des itinéraires:

- Léger (boissons, aliments sucrés),
- Cohérent (boissons, aliments sucrés, aliments salés)

- Très cohérent (boissons, aliments sucrés, salés, amidons), points de vie de l'Ultra 125km

Pour des raisons de respect à l'environnement, il n'y a pas de verre dans les postes de ravitaillement, l'organisation ne servira que les boissons dans les verres, bidons ou sacs de liquide des coureurs. Chaque coureur doit veiller à avoir, à la sortie de chaque ravitaillement, les quantités de boisson et de nourriture nécessaires pour rejoindre le ravitaillement suivant.

Le Guide du Coureur détaille, à titre indicatif, la composition de chaque ravitaillement.

1. Les points de ravitaillement ont des boissons et de la nourriture à consommer sur place. L'organisation ne fournit que de l'eau minérale ou une boisson énergisante pour remplir des fûts ou des sacs de liquide. Le coureur doit s'assurer d'avoir, à la sortie de chaque point de ravitaillement, la quantité de boisson et de nourriture nécessaire pour atteindre le prochain point de ravitaillement.
2. L'assistance fournie par des équipes professionnelles ou tout professionnel médical ou paramédical ne sera autorisée qu'aux points de ravitaillement, toujours avec l'autorisation du responsable du ravitaillement.
3. Il est interdit de se faire accompagner ou d'accepter d'être accompagné pendant tout ou partie du parcours par une personne non inscrite, au-delà des zones de tolérance clairement indiquées à proximité des points de ravitaillement.
4. Il est totalement interdit de lancer quoi que ce soit au sol, le coureur peut être averti de sa disqualification.
5. Lors des rafraîchissements, les participants doivent utiliser les poubelles disponibles. L'organisation conseille de disposer d'un sac pour ranger vos déchets pendant la course et de les déposer dans les poubelles disponibles à chaque ravitaillement.
6. Afin de minimiser les déchets et l'utilisation de plastique, la vaisselle jetable est limitée aux denrées alimentaires.
7. Respectez la faune et la flore et suivez strictement l'itinéraire balisé sans utiliser de raccourcis.

## Antidopage

Le Trail 100 Andorra-Pyrenees® participe de la politique antidopage et favorise une activité saine qui respecte les capacités naturelles, les efforts et l'entraînement de chacun. Afin de traduire ces valeurs à la pratique, l'organisation peut effectuer des contrôles antidopage aléatoires avant, pendant ou à la fin de chaque course.

Le coureur s'engage à accepter le prélèvement d'échantillons d'urine ou de sang et l'analyse conséquente. Les frais d'extraction et d'analyse ne sont pas à la charge du coureur.

## Sacs d'allègement et garde-robe

### **Garde-robe**

Les bagages personnels des coureurs peuvent être déposés pendant les heures établies dans un



espace clos où ils sont gardés et disponibles à l'arrivée.

### ***Sacs d'allègement pour l'Ultra 125 km***

Chaque coureur recevra deux sacs de 30 litres avec son numéro de dossard. Une fois rempli avec le nécessaire de votre choix et que vous l'avez fermé, vous pouvez le déposer pendant les heures établies.

Les deux points d'accueil de sac d'allègement sont au km 42 et au km 71,5.

Les bâtons ne sont pas acceptés dans ces sacs.

Il n'y a pas de vérification du contenu des sacs au moment du dépôt, l'organisation n'est donc pas responsable de toute perte. Il est recommandé de ne pas y mettre d'objets de valeur.

Après l'épreuve, aucun sac ne peut être réclamé par un coureur qui ne la pas récupéré.

Le matériel sera stocké pendant une semaine. Il ne sera pas envoyé une fois l'événement terminé.

### **Assurance d'accident et responsabilité civile**

Les participants doivent avoir en vigueur, pendant les dates de la course, la licence accordé par la Fédération andorrane de montagne ou une licence reconnue par celle-ci. Au cas où, le participant, n'ait pas de licence, il devra souscrire une assurance responsabilité civile et accident fournie par l'organisation.

### **Abandon et évacuation**

Il est uniquement possible de quitter la course à un point de contrôle ou une station de ravitaillement, sauf en cas de blessure. Si ce point n'est pas accessible en véhicule, le coureur doit accéder par lui-même au point d'évacuation le plus proche. Il est interdit de quitter le parcours sans en avoir informé l'organisation et, par conséquent, sans y être dûment autorisé. Il est obligatoire de vérifier s'il s'agit d'un point de contrôle de chronométrage. Les responsables des contrôles peuvent faire attendre les coureurs dans le ravitaillement ou les bases de vie jusqu'à ce qu'ils le jugent opportun pour les évacuer.

### **Modification du parcours, barrières horaires et annulation de la course**

Sur tous les parcours, l'organisation définit plusieurs **barrières horaires** que tous les coureurs devront connaître et respecter en tout temps. Ceux qui ne passeront pas **ces heures limites fixées** resteront avec les responsables au point où ils se trouvent et en attendant de repartir avec les responsables, tous ensemble vers un point d'évacuation communiquées au point précédent. En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit de suspendre, neutraliser ou modifier les barrières horaires, l'itinéraire et / ou les rafraîchissements. Si les courses devaient s'arrêter à un point du parcours, le classement sera déterminé selon l'heure d'arrivée, au dernier point de contrôle vérifié.

## Recompense (Homme/Femmes)

### Trail 55km:

- 1 classifié H/F 600€ + trophée
- 2 classifié H/F 500€ + trophée
- 3 classifié H/F 400€ + trophée
- 4 classifié H/F 300€ + trophée
- 5 classifié H/F 200€ + trophée

### Ultra 125km:

- 1 classifié H/F 1.500€ + trophée
- 2 classifié H/F 1.200€ + trophée
- 3 classifié H/F 700€ + trophée
- 4 classifié H/F 600€ + trophée
- 5 classifié H/F 500€ + trophée

\* Dans le cas de la Coupe d'Andorre, les catégories et les récompenses seront établis selon la FAM.

Afin de recevoir le prix/trophée, le gagnant doit assister en personne à la cérémonie de remise des prix.

## Pénalités et réclamations

Les commissaires de course s'assurent du respect du règlement et sont habilités à appliquer les pénalités ou disqualifications prévues.

Le jury de course, composé du directeur de course, du responsable des contrôles et d'un commissaire de course, est chargé de statuer sur les réclamations.

1. Pour chaque vêtement manquant Trail 5min, Ultra 15 min.
2. Ne pas porter le dossard Trail 5min, Ultra 15 min.
3. Coupez ou pliez le dossard Trail 5min, Ultra 15 min.
4. Ne pas transporter ou perdre le Chip Trail 5min, Ultra 15 min.
5. Toute infraction non prévue dans le règlement du Trail 3min à la disqualification Ultra 5 min à la disqualification.
6. Faux départ Trail 3 min, Ultra 15 min.
7. Ne pas passer par un point de contrôle de disqualification.
8. Désobéir aux directives établies par l'organisation Trail 5min, Ultra 15 min.
9. Non-respect de l'itinéraire balisé Trail 3 min jusqu'à disqualification Ultra 5 min jusqu'à disqualification.
10. Progresser ou avancer en se mettant en danger la disqualification.
11. Pousser ou laisser tomber volontairement un autre coureur disqualification.
12. Ne pas aider une personnes qui en a besoin disqualification.
13. Recevoir de l'aide ou provisionnement imprévu/hors curse Trail 5min, Ultra 15 min.
14. Jetez ou laissez des déchets Trail 5min, Ultra 15 min.
15. Dans le cas où le coureur ne se présenterait pas à la cérémonie de remise des prix sans l'autorisation du Président du Jury. Si la cérémonie a lieu à l'heure, le coureur perdra le prix en argent. Si l'heure prévue n'est pas respectée, le coureur a droit au prix en espèces.

16. Toute infraction non prévue au règlement du Trail 3 min avant le desq. Ultra disqualification 5 min à disqualification.

Objets perdus Pendant le week-end, les objets perdus seront centralisés dans le Point Info situé près de la sortie. Une fois l'événement terminé, veuillez contacter [andorra@ironman.com](mailto:andorra@ironman.com)

## Droits d'image et protection des données

### ***Droits d'image***

Les participants renoncent à leur droit à une image et autorisent l'organisation et ses sponsors à utiliser et publier librement des photographies ou des enregistrements réalisés ou enregistrés dans le cadre de la course.

### ***Protection des données***

Conformément aux dispositions de la loi 15/2003 du 18 décembre sur la protection des données personnelles, l'organisation informe que les données personnelles fournies par les participants et les images obtenues lors de l'événement seront stockées dans les fichiers de l'organisation de La Trail 100 Andorra-Pyrenees®, afin de gérer et promouvoir l'événement. Sans l'autorisation du coureur, vos données personnelles ne seront pas communiquées, à l'exception des résultats.

Modification de la réglementation.

Dans le cas où l'organisation serait obligée de modifier une partie de ce règlement, les modifications seront dûment communiquées au préalable aux participants. L'adresse mail fourni lors du processus d'inscription sera utilisé pour envoyer des informations aux inscrits tout au long de l'année. Le coureur s'engage à prendre en compte les informations communiquées via ce canal.

Tout ce qui n'est pas tenu en compte ou peut être oublié dans ces règlements sera régi par les règlements de la Fédération andorrane d'alpinisme.

<https://www.fam.ad/img/web/estatuts-reglaments/Reglament-Curses-Muntanya-10-03-2017.pdf>